

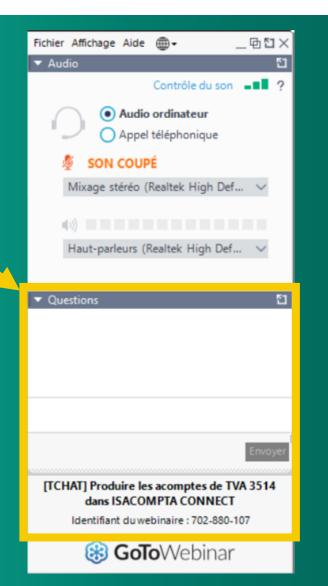
C'est parti pour le passage de DR en version Web





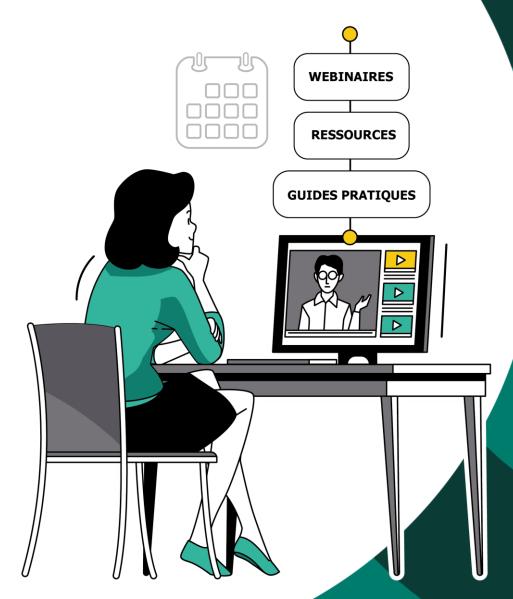
Comment poser vos questions?

- Cliquez sur devant « Questions » pour développer le volet.
- Faites glisser et redimensionnez le volet
 « Questions » pour plus de confort.
- Posez vos questions en direct par écrit.
 (1 question à la fois)
- Gardez l'écoute tout au long de la session : les questions récurrentes sont traitées oralement.





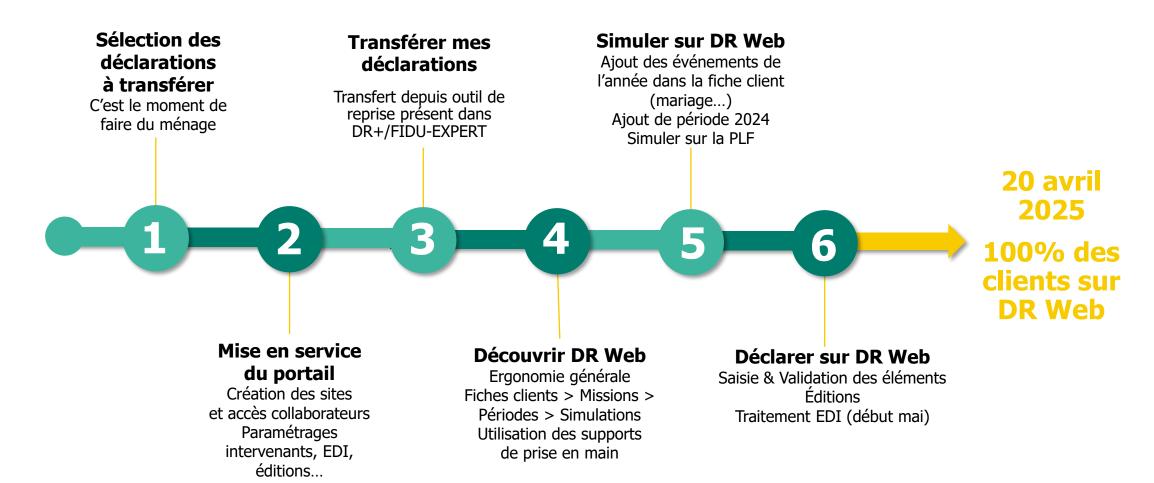
Au programme



- La transition vers le web
- Sélection des déclarations
- Les webinaires à venir
- Les ressources à votre disposition
- Questions / Réponses



La transition vers le web

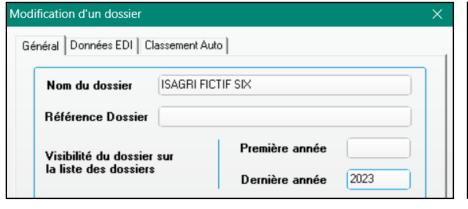


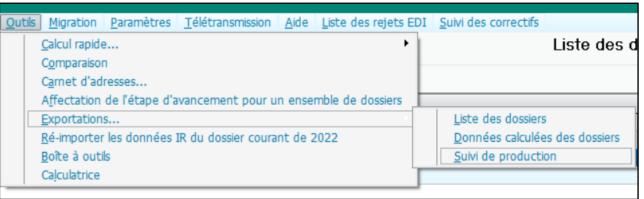


Sélection des déclarations

La préparation

- Déverrouiller vos dossiers (en cours d'utilisation ou en mode portable).
- Ajouter une date de dernière année pour les dossiers que vous ne travaillerez plus à l'avenir, et contrôler qu'elle ne soit pas renseignée à tort. L'export de la liste des dossiers vous permet de l'avoir en visibilité sur tous vos dossiers.
- Effectuer un export de suivi de production pour identifier les déclarations à marquer manuellement :
 - En mode réseau (SaaS ou OnPremise), se connecter en administrateur pour pouvoir exporter l'ensemble des dossiers (y compris ceux avec un mot de passe).
 - En monoposte, le suivi sera à générer poste par poste.





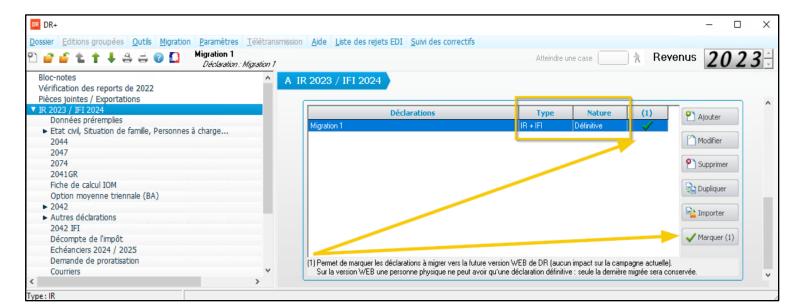




Sélection des déclarations

Le marquage

- Si vous avez entamé la reprise de vos déclarations 2022 l'année dernière et produit des déclarations sur DR+ / FIDU-EXPERT, leur marquage est conservé en 2023.
- Toutes les déclarations 2023 travaillées sur DR+ / FIDU-EXPERT et validées en EDI sont marquées automatiquement.
- Il n'est possible d'envoyer qu'une seule déclaration par état civil.
- Après avoir identifié les déclarations à marquer, vous pouvez le faire en ouvrant leur dossier, en les sélectionnant dans « IR 2023 / IFI 2024 », et en cliquant sur le bouton « Marquer ».





• LIVE Démonstration



Les webinaires à venir

La mise en service du portail

- Votre besoin minimal d'administration du portail
- La création de sites de production et d'organisation
- La gestion des utilisateurs et leur site de rattachement
- Les groupes d'utilisateurs
- Les groupes de dossiers et leur importance pour l'outil de migration
- Le responsable de mission





Ce webinaire est à destination des administrateurs de votre organisation.

Il vous faudra être muni de vos identifiants web (identiques aux identifiants SaaS).

Pour les collaborateurs n'ayant pas vocation à administrer le portail web, ce webinaire est facultatif.





Les webinaires à venir

Le transfert des déclarations

Ce webinaire est une présentation et une démonstration de l'outil de migration des déclarations 2023.

Prérequis:

- Vos identifiants web (administrateur ou non)
- Un environnement DR+ / FIDU-EXPERT avec vos déclarations 2023 préalablement préparées
- Avoir créé vos groupes de dossiers web (si besoin)











Les ressources à votre disposition

Une page web pour retrouver toutes les ressources nécessaires :

- Les informations sur les webinaires : dates, liens d'inscription, supports de présentation, replays.
- Un assistant web guidé pour y voir plus clair dans votre besoin de reprise de données.
- Nos prestations à distance pour les administrateurs et utilisateurs DR Web.
- L'accès direct à nos documentations.
- Les questions les plus fréquemment posées (FAQ).
- La prise de rendez-vous avec notre support métier.



https://tinyurl.com/AideDRWeb





Questions / Réponses



Pour aller plus loin

L'Espace Client



Les aides directement disponibles depuis le logiciel



Dans DR



Sur le web



Merci pour votre attention









